

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

Participation SIERRA III - Evaluation de l'information multimodale
☐ **et du changement de comportement des usagers**
☐ **Autorisation**

Monsieur BROQUA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Développé dans le cadre de la PREDIM (plate forme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'information multimodale) le programme SIERRA (Système d'information, de recueil et de recherche automatique) vise à mettre au point une méthode d'observation permettant d'évaluer l'interaction entre l'information et les usagers multimodaux.

La première phase de ce programme SIERRA I a été réalisée en 2003 par la société VOX POPULI. Elle a permis la mise au point d'un outil d'observation de l'évolution des déplacements sur la durée.

La deuxième phase de ce programme SIERRA II a été de le mettre en œuvre en situation réelle.

Comme la Communauté urbaine de Bordeaux, le SYTRAL (Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise) la LCMV (Lille Métropole Communauté urbaine), la METRO de l'agglomération de Grenoble, TISSEO-SMTC de l'agglomération de Toulouse et la Ville de Paris ont accepté de participer à ce programme de recherche.

Les résultats concernant Bordeaux ont fait l'objet d'une présentation en janvier 2007 à la commission déplacements.

Afin d'affiner et de consolider la méthode à la fois dans le temps et avec les autres participants et de créer un observatoire reposant l'usage d'internet, le comité de pilotage de la PREDIM a approuvé la prolongation en 2008 et 2009 de la recherche SIERRA labellisée SIERRA III, en s'appuyant sur le panel d'internautes déjà mis à disposition en 2006.

Les enjeux de SIERRA III sont de mieux comprendre l'évolution du panel d'internautes dans le temps (fidélité des participants, déménagement...) et d'évaluer la capacité des indicateurs rénovés à mettre en évidence l'impact de l'information multimodale et des politiques mises en œuvre par les AOTU. Cela est possible grâce à la méthode retenue qui

permet une mise en perspective des résultats par vague annuelle, aux calculs des écarts par individu d'une année sur l'autre et grâce à un redressement plus fin.

Aussi, pour SIERRA III, des ajustements méthodologiques seront apportés :

- Modification de la matrice de recueil des jours modes du relevé mobilité pour intégrer les noms des jours de la semaine.
- Validation des grilles de déplacements semaine et week end en neuf flux pour intégrer trois zones géographiques.
- Enrichissement du volet consultation d'information transport.
- Réajustement de la structure d'utilisation modale pour mieux distinguer dans les modes doux la marche et le vélo.
- Intégration d'indicateurs complémentaires tels l'indice de multimodalité permettant de mesurer la chaîne de déplacement.

L'objectif est de réutiliser, en 2008 puis en 2009, le panel d'internautes ayant participé à SIERRA en 2006 et de l'étoffer à partir d'un recrutement complémentaire sur 2000 adresses louées. Ce panel élargi sera interrogé une fois par semaine pendant un mois et demi sur leurs pratiques de déplacements et l'utilisation de l'information modale.

De plus, pour singulariser la méthode aux enjeux du territoire communautaire, il est proposé de reconduire le principe du questionnaire ad hoc portant en 2006 sur les échanges Tramway-bus et bus-bus, par un questionnaire allégé simplement à trois questions ouvertes.

Grâce à la refonte du site info-traffic, la création d'un nouveau site de co-voiturage et à l'enrichissement du site TBC dans les deux années à venir, cette expérimentation permettra d'évaluer l'impact de cette nouvelle information multimodale sur les pratiques de déplacements.

Ainsi, en s'appuyant sur les résultats de 2006 complétés par les enquêtes de 2008 et 2009, la Communauté urbaine de Bordeaux disposera d'une observation sur la durée des changements de comportements.

En 2006, le programme avait été assuré à plus de 90% par la PREDIM, les AOTU ne participant qu'à hauteur de 6 500 €HT soit 7 774 €TTC y compris le questionnaire ad hoc. Comme SIERRA III correspond à une consolidation de la méthode passant notamment par un élargissement du panel d'internautes et par un questionnaire plus précis, la subvention demandée aux collectivités est quelque peu majorée pour s'élever à 9 950 € HT soit 11 900 € TTC par an, imputée sur le Budget Annexe Transport (31) 2008 – Chapitre 65 – article 65740071 – CRB D320.

La part de la Communauté urbaine dans ce programme reste sensiblement la même passant de 9,5 % à 9,95% du montant prévisionnel des dépenses subventionnables qui pour SIERRA III s'élève à 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC.

Cette subvention est versée directement à la VOX POPULI au vu de l'autorisation de programme décidée le 14 juin 2007 par le comité de pilotage de la PREDIM au titre du chapitre 63 – 43 article 5 et notifiée le 5 juillet 2007 par la Mission des Transports Intelligents de la Direction Générale de la mer et des transports du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables sous l'intitulé "SIERRA III", évaluation de l'information multimodale et du changement de comportement des usagers. (cf. convention annexée).

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- **à signer la convention avec VOX POPULI,**
- **à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 MARS 2008**

PUBLIÉ LE : 5 MARS 2008

M. MICHEL BROQUA